

GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **17 décembre 2009**

Délibération n° 2009-1167

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Mise en oeuvre des volets commerce et hôtellerie - Convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Programme d'actions 2009-2011**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique**

Rapporteur : Monsieur Calvel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 4 décembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Christophe Geourjon

Compte-rendu affiché le : 18 décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, M. Rivalta, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagoine, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Huguet, Imbert Y, Jacques, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lelièvre, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Mme Palleja, MM. Petit, Pili, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Touléron), Daclin (pouvoir à M. Brachet), Mme Pédrini (pouvoir à M. Kabalo), MM. Barge (pouvoir à M. Calvel), Charles (pouvoir à M. Coste), Colin (pouvoir à M. Reppelin), Claisse (pouvoir à M. Jacques), Bernard R (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin, MM. Assi, Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Mme Bocquet (pouvoir à M. Forissier), MM. David G. (pouvoir à M. Pili), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Gentilini (pouvoir à M. Buffet), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), M. Giordano (pouvoir à M. Buna), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Goux), MM. Havard (pouvoir à M. Gignoux), Imbert A (pouvoir à M. Desseigne), Le Bouhart (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Lebuhotel (pouvoir à M. Appell), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Elmalan), MM. Pillon (pouvoir à M. Suchet), Serres (pouvoir à M. Sturla), Terracher (pouvoir à M. Rivalta), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Thivillier (pouvoir à M. Millet), Touraine (pouvoir à M. Justet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthélémy).

Absents non excusés : MM. Albrand, Dumas, Genin, Gillet, Lévêque, Réale.

Séance publique du 17 décembre 2009**Délibération n° 2009-1167**

commission principale : développement économique

objet : **Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Mise en oeuvre des volets commerce et hôtellerie - Convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon - Programme d'actions 2009-2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle implantation et site d'accueil économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte général

Le plan de mandat 2008-2014 donne pour objectif d'assurer un accueil efficace et raisonné des entreprises sur le territoire communautaire. Pour cela, la Communauté urbaine s'est dotée d'un Schéma d'accueil des entreprises (SAE) adopté le 2 novembre 2009 et dont la vocation réside dans la régulation du marché foncier et immobilier, afin de renforcer son caractère sécurisant et attractif. Outil d'anticipation, de programmation et de gestion, le SAE contribue à la lisibilité de l'offre économique de l'agglomération lyonnaise en identifiant des territoires stratégiques, en apportant une réponse foncière et/ou immobilière adaptée à la demande des entreprises et en hiérarchisant les opérations d'aménagement dans le temps et dans l'espace.

En matière d'activités commerciales et hôtelières, le plan de mandat ambitionne de renforcer l'attractivité de l'agglomération par la restructuration et la modernisation du parc actuel ainsi que par l'accueil de nouvelles enseignes. En ce sens, le Schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) et le Schéma directeur hôtelier (SDH) constituent les volets commerce et hôtellerie du SAE. Ces deux schémas sont des documents de référence volontaristes qui fixent les grandes orientations des politiques d'urbanisme commercial et de développement hôtelier sur le territoire de la Communauté urbaine.

Le SDUC 2009-2015 a fait l'objet d'une délibération d'adoption en date du 2 novembre 2009 par le conseil de Communauté. Il proposait le principe que ses déclinaisons opérationnelles feraient l'objet de délibérations applicatives. Quand au SDH 2002-2008, sa révision est en cours depuis novembre 2009.

En conséquence, ce projet de délibération consiste à contractualiser avec la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) la mise en œuvre de la réalisation des grandes orientations du SDUC et à accompagner la révision du SDH. Il vise également à rationaliser le partenariat avec la CCIL sur les champs du commerce et de l'hôtellerie.

Plusieurs actions sont menées conjointement par les deux structures depuis quelques années. Ces actions montent en puissance et s'avèrent fructueuses et, à ce titre, se développent (Lyon Shop & Design). De même, de nouvelles actions sont soutenues : Commerçants lyonnais au Marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution (CoMapic). Il est donc prioritaire que la Communauté urbaine accompagne le développement de ce programme.

Descriptif et intérêt communautaire des actions

La CCIL a déjà développé plusieurs produits qui concourent à la mise en œuvre opérationnelle des grandes orientations du SDUC sur les champs de l'observation (observatoire du commerce), de la promotion (CoMapic), de l'innovation (Lyon Shop & Design) et de la prospection (Lyon VisioCommerce).

- *En terme de développement durable : Sensibilisation des entreprises de la distribution et du tourisme au développement durable*

Cette action consiste à informer les professionnels à travers un guide de bonnes pratiques et de prescriptions, et à inciter l'innovation des professionnels dans ce domaine comme dans celui des restaurateurs. Ce sujet doit aussi permettre d'engager des actions favorisant la mise en place du Plan de déplacement inter entreprises (PDIE).

- *En terme d'innovation : Lyon Shop & Design*

Initié en 2004, ce concours a mobilisé en cinq éditions 350 tandems de commerçants et professionnels de l'architecture et du design. La Communauté urbaine a apporté son soutien dès la première édition avec, pour objectif, d'inciter les commerçants à travailler en collaboration avec des professionnels de l'architecture et du design afin d'encourager la réalisation de nouveaux concepts. Conformément aux orientations du SDUC, cette action permet de stimuler l'innovation des concepts marchands et de renforcer l'attractivité de la métropole lyonnaise. L'ambition de l'opération à horizon 2015 consiste à créer une destination "Lyon, ville du shopping design", en cohérence avec le développement de l'activité touristique et à accroître le rayonnement de l'agglomération par le renforcement d'une armature commerciale innovante, différente et attractive.

- *En terme de prospection : Lyon VisioCommerce*

Initiée en 2008, cette action consiste à organiser une journée de visite des principaux sites commerciaux de centre-ville en développement sur l'agglomération afin de les faire connaître des développeurs d'enseignes ou commerçants indépendants. Lors de l'édition de juin 2009, les caractéristiques commerciales (zone de chalandise, comportements d'achats des ménages) de 17 sites ont été présentés à 20 développeurs : Lyon Presqu'île, Gerland, Rive Gauche, Monplaisir Lumière, Vaise, Croix-Rousse, Villeurbanne Gratte-ciel, Saint Priest (dont ZAC Mozart), Décines Charpieu (dont ZAC Fraternité), Vaulx en Velin (dont ZAC), Vénissieux centre, Tassin la Demi Lune (dont ZAC centre), Neuville sur Saône, Caluire et Cuire, Oullins centre, Meyzieu centre et Saint Fons centre. Cette action permet de promouvoir le développement commercial de proximité prôné par le SDUC, de cibler la prospection en fonction des besoins de l'agglomération et d'accompagner la commercialisation des locaux commerciaux de centre-ville.

- *En terme de promotion : CoMapic*

Pour la 7^e année consécutive, la CCIL organise en collaboration avec le Marché international professionnel de l'implantation commerciale et de la distribution (Mapic), l'opération CoMapic dont l'objectif est de valoriser et d'accompagner des enseignes lyonnaises dans leur développement national et européen. Une dizaine d'enseignes sont sélectionnées chaque année afin de participer à cette opération. Cette action participe de l'ambition de donner au niveau national une image de l'agglomération lyonnaise riche de ces concepts commerciaux à fort potentiels et ainsi de renforcer son attractivité. Plus largement, on notera en 2009 un partenariat fort sur le Mapic entre la CCIL et la Communauté urbaine. Cette dernière a pris en charge l'organisation d'un stand partenarial et l'accueil des managers de centre-ville. La CCIL a, quant à elle, assuré la présence d'une équipe de commerciaux et le cocktail Comapic.

- *En terme d'observation : Observatoire du commerce*

Cette action vise à alimenter l'observatoire de l'activité et du développement commercial annoncé par le SDUC. Grâce à cet outil, les orientations du SDUC pourront faire annuellement l'objet d'une évaluation et d'ajustements le cas échéant. Cette action est aujourd'hui à développer.

- *En terme d'hôtellerie*

La CCIL met en œuvre un observatoire conjoncturel du marché hôtelier et des résidences hôtelières de la Communauté urbaine : l'Observatoire hôtelier. Par délibération en date du 4 mai 2000, le conseil de Communauté a approuvé la création d'un observatoire hôtelier dans l'agglomération. Cet observatoire fournit les éléments d'évolution de l'offre (volume, occupation, prix, etc.) et de la demande (segmentation du marché, origine de la clientèle, etc.) sur la base d'enquêtes mensuelles et trimestrielles. La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon en partenariat avec la Ville de Lyon et la Communauté urbaine par le biais de la convention du 22 août 2000. Cette action permet d'alimenter la stratégie en matière de développement hôtelier sur l'agglomération (SDH).

Contractualisation 2009-2011

Dans le cadre du partenariat entre la CCIL et la Communauté urbaine, il est proposé que ces actions soient soutenues par le biais d'une convention de trois ans.

Au titre de l'année 2009, il est proposé de soutenir l'action suivante :

Observatoire hôtelier

La Communauté urbaine propose de participer à hauteur de 5 000 € au financement de l'observatoire hôtelier et des résidences hôtelières afin de nourrir la réflexion visant l'élaboration du Schéma de développement de l'hébergement touristique (SDHT) et l'affirmation d'une stratégie touristique.

Budget 2009

Actions	Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL)	Communauté urbaine	Budget global hors temps collaborateurs
observatoire hôtelier	5 000 € (3 100 € en 2008)	5 000 €	10 000 €

Au titre de l'année 2010, il est proposé de soutenir les actions suivantes :

Lyon Shop & Design

Depuis l'édition 2009, cette action a adopté un rythme biennal. La Communauté urbaine souhaite soutenir la prochaine édition en 2011. Afin d'accompagner la montée en puissance de l'opération (nombre de participants, visibilité nationale et internationale) la Communauté urbaine propose une participation à hauteur de 19 000 €.

Lyon VisioCommerce

Afin de faciliter la commercialisation des locaux commerciaux dans les centres-villes de l'agglomération, la Communauté urbaine propose de soutenir cette opération à hauteur de 4 500 €.

CoMapic

La Communauté urbaine propose d'être partenaire de l'opération sans soutien financier. Il s'agit pour la Communauté urbaine de mettre à disposition ses outils marketing, de communiquer sur l'action et d'accueillir la délégation de commerçants sur le stand de la Communauté urbaine lors du Mapic 2010.

Observatoire du commerce

La Communauté urbaine propose d'être partenaire de l'élaboration de l'observatoire du commerce sans soutien financier en partageant les informations relatives aux autorisations d'urbanisme.

Observatoire hôtelier

La Communauté urbaine propose de poursuivre sa participation à hauteur de 5 000 € au financement de l'observatoire hôtelier et des résidences hôtelières afin de nourrir la réflexion visant l'élaboration du Schéma de développement de l'hébergement touristique (SDHT) et l'affirmation d'une stratégie touristique.

Budget prévisionnel 2010

Actions	CCIL (en €)	Communauté urbaine (en €)	Autres partenaires (en €)	Budget global hors temps collaborateurs (en €)
Lyon VisioCommerce	4 500	4 500 <i>(0 € en 2009)</i>	0	9 000
Lyon Shop & Design	40 000	19 000 <i>(14 000 € en 2009)</i>	53 500	112 500
CoMapic	5 000	0 <i>(0 € en 2009)</i>	0	5 000
Observatoire du commerce	14 000	0 <i>(0 € en 2009)</i>	0	14 000
Observatoire hôtelier	5 000	5 000 <i>(5 000 € en 2009)</i>	0	10 000
total	68 500	28 500 <i>(19 000 € en 2009)</i>	53 500	150 500

A l'issue de l'exercice 2010, une évaluation sera effectuée par la Communauté urbaine sur la base d'un rapport d'activité fourni par la CCIL. En fonction des résultats de cette évaluation, un avenant pourra être proposé pour ajuster le soutien de la Communauté urbaine sur l'exercice 2011.

Pour l'heure, il est proposé de reconduire sur 2011 les mêmes montants de participation sur les mêmes opérations qu'en 2010. Pour asseoir et pérenniser ces actions, il convient effectivement d'envisager leur soutien sur 2009-2011.

Budget prévisionnel 2011

Actions	CCIL (en €)	Communauté urbaine (en €)	Autres partenaires (en €)	Budget global hors temps collaborateurs (en €)
Lyon VisioCommerce	4 500	4 500	0	9 000
Lyon Shop & Design	40 000	19 000	53 500	112 500
CoMapic	5 000	0	0	5 000
Observatoire du commerce	10 000	0	0	10 000
Observatoire hôtelier	5 000	5 000	0	10 000
total	64 500	28 500	53 500	146 500

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 62 000 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon pour la réalisation du programme d'actions 2009-2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine :

- exercice 2009 - compte 657 380 - fonction 90 - opération n° 1 573 pour un montant de 5 000 €,

- exercice 2010 - compte 657 380 - fonction 90 - opération n° 0868 pour un montant de 23 500 € - opération n° 1 573 pour un montant de 5 000 €,

- exercice 2011 - compte 657 380 - fonction 90 - opération n° 0868 pour un montant de 23 500 € - opération n° 1 573 pour un montant de 5 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 décembre 2009.